

Les retombées économiques locales des projets citoyens

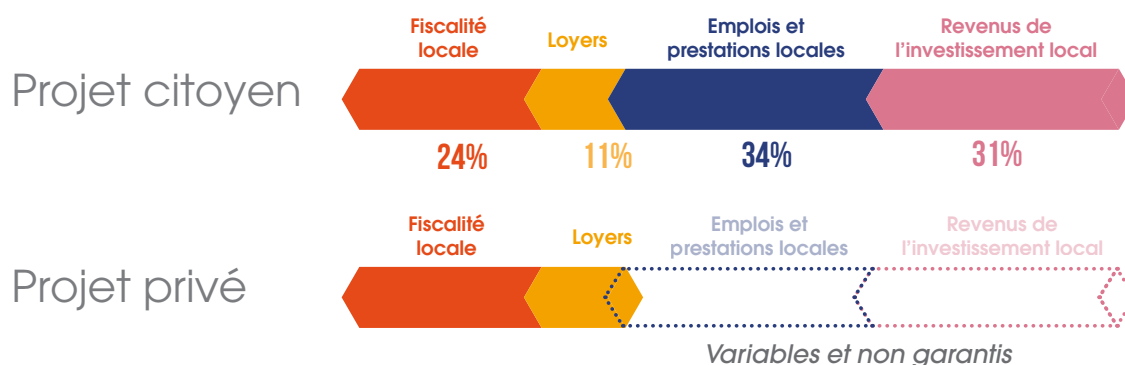
Décembre 2019



Parc éolien de Chamole (Jura)

Les énergies renouvelables sont un moteur de développement pour les territoires. Maîtrisées et financées par les collectivités territoriales et les habitants, les installations citoyennes d'énergie renouvelable maximisent les retombées économiques locales. Celles-ci peuvent être multipliées par 2 ou 3 selon la part des investisseurs locaux au capital et le recours aux prestataires locaux.

UN PROJET CITOYEN¹ RAPPORTE AU MOINS 2 FOIS PLUS AU TERRITOIRE



Dans un projet citoyen, le territoire garantit et maximise les retombées du projet grâce aux prestations locales et aux revenus issus de l'investissement des collectivités et des citoyens.

Dans un projet privé, le territoire ne bénéficie que du revenu de la fiscalité et des loyers liés à l'occupation de l'espace, ainsi que d'une part variable de prestations locales.

Une réelle participation à la gouvernance du tissu citoyen et des collectivités territoriales tout au long du projet - dès lors que ces parties prenantes sont formées et accompagnées - sécurise les retombées locales en maîtrisant les choix et les coûts du projet. De cette gouvernance découle la **transparence** qui est l'autre clef des projets publics et citoyens permettant la maîtrise et l'optimisation des retombées sur le territoire.

¹ Au sens de la charte Énergie Partagée. Consulter la charte sur : <https://energie-partagee.org/energie-citoyenne/la-charte-energie-partagee/>

QU'APPELLE T-ON « RETOMBÉES ÉCONOMIQUES LOCALES » ?

Les retombées économiques locales sont issues des revenus de l'investissement, des emplois et prestations liées, de la fiscalité et du versement de loyers.

Les retombées sont calculées depuis le développement jusqu'à la fin de l'exploitation de l'installation. Elles bénéficient aux collectivités, aux citoyens et aux entreprises locales.



Par « locales » l'étude désigne les retombées qui concernent le département d'implantation du projet et les départements limitrophes.



Fiscalité

Impôts et taxes locales liés à l'occupation des sites et du réseau électrique.



Revenus de l'investissement ▲
Revenus générés par les investissements des acteurs locaux et disponibles pour être utilisés dans l'intérêt du territoire.



Emplois et prestations

Salaires et bénéfices des structures prestataires du projet (études, administratif, maintenance, etc).



Loyers

Les loyers perçus par les propriétaires des sites d'implantation des projets.

PÉRIMÈTRE DE L'ÉTUDE

Les retombées économiques locales ont été comptabilisées sur un échantillon de 36 installations citoyennes (soit 69% de la puissance totale en fonctionnement), représentatif de leur diversité dans le mouvement Énergie Partagée².

Les résultats ont ensuite été extrapolés sur l'ensemble du parc citoyen éolien et photovoltaïque en exploitation à l'échelle nationale à la date de juin 2019, soit 98 installations.

Les données servant aux calculs proviennent directement des pièces financières des porteurs de projets (livres de comptes, factures, etc).



Les retombées économiques sont calculées pour cette étude sur une période d'exploitation de 20 ans même si les installations d'énergie renouvelable ont une durée de vie bien supérieure.

Analyse
détaillée

36

installations

88 MW

Extrapolation

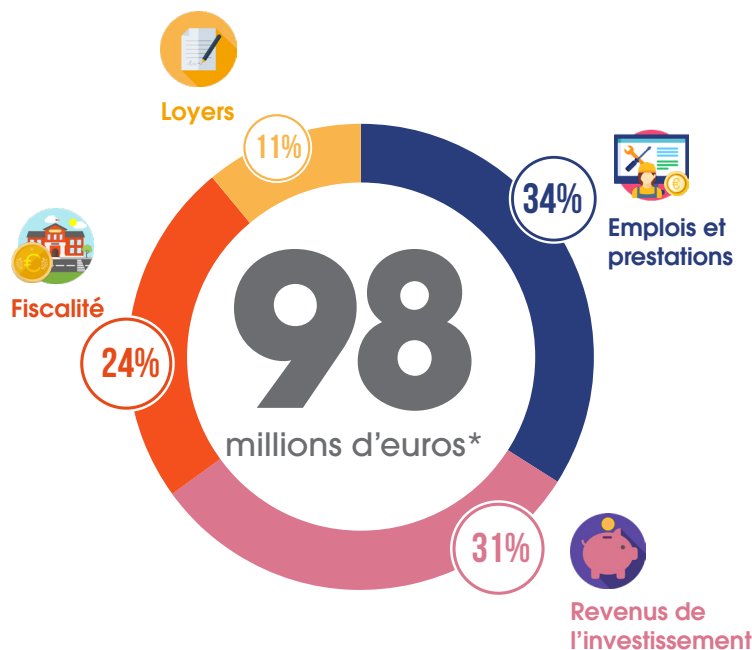
98

installations

128 MW

²Source : Carte des projets citoyens
<https://energie-partagee.org/tous-les-projets/>

PRÈS DE 100 MILLIONS D'EUROS DE RETOMBÉES LOCALES !



* Sur 98 installations citoyennes étudiées.

Ce n'est pas un hasard si le revenu de l'investissement local, les salaires et bénéfices des prestataires, constituent près des deux tiers des retombées locales.

Investir, c'est avoir accès aux revenus associés, mais c'est aussi prendre part à la gouvernance des projets et donc aux choix des prestataires. La boucle est ainsi bouclée pour faire de vrais projets de territoire.

À l'échelle de l'ensemble des projets citoyens, c'est **près de 100 millions d'euros de retombées locales** qui sont ainsi injectées dans les territoires qui les accueillent.

80% DES RETOMBÉES LOCALES SONT CRÉÉES EN PHASE D'EXPLOITATION

Développement

18 millions d'euros*

Exploitation (sur 20 ans)

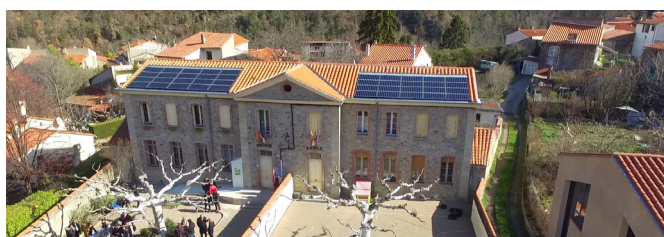
80 millions d'euros*



* Sur 98 installations citoyennes étudiées.

Les retombées locales sont maximales sur la durée de vie entière de l'installation.

D'où l'importance d'encourager les investisseurs citoyens à venir rapidement et à rester sur le long terme au capital des projets.



Mairie de Taurinya (66) équipée par Conflent Énergie.

Ils témoignent



« Trop souvent, ce sont les grands opérateurs et entreprises étrangères qui détiennent le capital des gros projets imposés aux riverains. Et qui en retirent tous les bénéfices ... Notre projet citoyen, c'est l'inverse : le capital est détenu en majorité par les particuliers et les entreprises locales, et 100% du revenu revient dans le territoire ! »

Les Ailes des Crêtes, Chagny (08)

